



HAL
open science

Licence professionnelle Économie de la construction

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Économie de la construction. 2015, Université de Bordeaux. hceres-02039096

HAL Id: hceres-02039096

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039096>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Economie de la construction

- Université de Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle Bâtiment et construction spécialité *Economie de la construction*, ouverte en 2005 et portée par l'IUT de Bordeaux (département Génie Civil et Construction Durable), composante de l'Université de Bordeaux est proposée uniquement en formation par alternance. Elle peut être suivie sous différents statuts : formation initiale classique (avec convention de stage), formation continue, et contrat de professionnalisation.

Le but de la formation est d'insérer les diplômés en tant que chefs de projet dans les petites et moyennes entreprises (PME) et les toutes petites entreprises (TPE) artisanales du secteur bois-construction ou comme des chargés de mission en bureaux d'études.

La formation est organisée en six unités d'enseignements (UE) réparties sur deux semestres et reprenant les grands blocs de connaissances visés par la formation (problèmes financiers, juridiques et fiscaux de la construction ; économie et techniques de la construction ; gestion des ouvrages et environnement ; environnement professionnel et communication ; projets tuteurés ; stage) pour un volume total de 450 heures hors projet et stage.

Le volume horaire du projet tuteuré est de 150 heures.

La durée du stage est de 16 semaines. Celui-ci s'effectue en alternance de quatre périodes, chacune constituée de quatre semaines sur le site de l'Institut Universitaire de Technologie suivies de quatre semaines en entreprise.

Avis du comité d'experts

Les connaissances ainsi que les compétences professionnelles attendues à l'issue de la formation sont clairement présentées. Elles sont relatives aux différents aspects de la construction de bâtiments (conception, évaluation technico-économique et suivi des constructions aux normes techniques adéquates).

Les métiers visés sont clairement définis, principalement ceux de l'économiste de la construction et de l'aménagement dont la tâche est d'évaluer, de gérer et de mettre aux normes les projets de construction, les chantiers et le bâtiment lui-même.

Le contenu de la formation est bien lisible, les enseignements sont cohérents par rapport aux métiers visés, mais la part des cours magistraux n'est pas indiquée.

Le positionnement de la formation dans son établissement n'est pas indiqué.

La licence professionnelle a conclu un accord important avec le syndicat professionnel Union Nationale des Economistes de la Construction (UNTEC), lequel contribue à la formation par la mise à disposition des intervenants, une offre de stages ou encore par la participation aux jurys. Sur le plan national, la formation a été créée à l'initiative de l'Union Nationale des Economistes de la Construction laquelle a participé à l'élaboration du programme pédagogique. Le conseil de perfectionnement au niveau national fait évoluer les contenus en fonction des évolutions des pratiques professionnelles.

Au niveau régional, Grand Sud-Ouest, cette licence professionnelle est unique. Elle accueille essentiellement des diplômés ayant obtenu le BTS Etudes et Economie de la Construction (EEC) à Bordeaux, Toulouse, Royan, Anglet, Egletons, Gourdan Polignan. Il existe une bonne complémentarité avec les autres licences professionnelles proposées par l'IUT, celles-ci s'intéressant aux techniques de construction (bois, énergie et confort), à la conduite de travaux et au

management du risque dans le BTP (Bâtiments et travaux publics). Cette licence répond donc bien à une demande régionale dans le secteur d'activité concerné.

Au niveau national, peu de licences professionnelles sont orientées vers la techno-économie de la construction : Lyon, Marne la Vallée, Valenciennes, La Roche-sur-Yon.

L'équipe enseignante est constituée de deux enseignants-chercheurs (peu impliqués dans les enseignements), de trois professeurs agrégés (PRAG) et d'une quinzaine de professionnels du cœur de métier. Ces enseignants et intervenants professionnels dispensent des enseignements généraux et spécialisés, et suivent les projets des étudiants. Le lien avec la recherche n'est pas établi malgré l'importance du champ de la formation qui est en constante évolution.

Les intervenants extérieurs sont des professionnels reconnus dans leur domaine et plus particulièrement en économie et management de la construction, en comptabilité et analyse financière, en ingénierie, en droit d'urbanisme. L'enseignement de l'anglais est aussi confié à un professionnel. Les intervenants extérieurs suivent aussi des projets tuteurés.

La formation est dirigée conjointement par un responsable enseignant et un responsable professionnel (membre de l'Union Nationale des Economistes de la Construction). Le responsable enseignant effectue de multiples tâches : recrutement, emplois du temps, contact avec les entreprises, accueil des étudiants, validation des mémoires, bilans individuels, notes et absences, préparation des jurys. Le responsable enseignant peut s'appuyer sur le secrétariat du département Génie-civil de l'IUT pour l'établissement des conventions. Le responsable professionnel est, quant à lui, chargé des intervenants extérieurs et des projets tuteurés.

L'équipe enseignante se réunit une fois par an pour faire le bilan de la formation et discuter des améliorations éventuelles. Les enseignants y participent lorsqu'ils sont invités. La participation des étudiants ou de leurs représentants aux réunions n'est pas prévue.

La formation est d'une capacité de 24 étudiants en alternance. Elle accueille des étudiants en formation initiale classique, formation continue, en contrat de professionnalisation. L'attractivité de la formation est stagnante (environ 20 étudiants). L'origine géographique des étudiants est régionale. Concernant la formation antérieure, en premier lieu ce sont des étudiants ayant pour l'essentiel obtenu un BTS ou un DUT. La majeure partie des étudiants sont en formation initiale, mais, en 2013-14, cinq étudiants ont été inscrits en formation continue.

Le taux de réussite est très élevé et atteint 100 % en 2012-2013. Le devenir des étudiants et leur insertion professionnelle ne sont pas suivis par la formation. Selon les données transmises dans le dossier (parfois contradictoires), les responsables estiment que l'insertion professionnelle est bonne et que les profils des postes occupés par les diplômés sont de niveau technicien catégorie B, sans plus de précisions ni sur la nature des postes, ni sur la poursuite d'études.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Elle n'est pas indispensable et aucun lien n'existe ou n'est prévu. Les étudiants peuvent toutefois s'appuyer sur la structure d'accompagnement à la recherche bibliographique / documentaire mise en place à la bibliothèque universitaire de l'IUT de Bordeaux (centre Médiadoc).
Place de la professionnalisation	Elle est assurée par l'intervention des professionnels et par la composition des différentes unités d'enseignement. La formation a été mise en place à la demande de l'Union Nationale des Economistes de la Construction, organisme professionnel qui regroupe la majorité des économistes de la construction en France. Cette organisation professionnelle participe activement à la gestion de la licence professionnelle et à son perfectionnement. La licence est une formation en alternance et est très ouverte à la formation continue.
Place des projets et stages	Les projets et le stage tiennent une place importante dans le programme de formation : 40 % des crédits sont consacrés aux projets et au stage (24 crédits sur 60 crédits).

	<p>Les étudiants réalisent deux types de projets tuteurés : le premier est effectué par groupe sous la tutelle d'un économiste professionnel ; le second est effectué individuellement sur deux semaines. Les étudiants doivent réaliser une étude quantitative et qualitative en ingénierie économique (conception, description, évaluation du coût, etc.).</p> <p>Le stage est de 16 semaines étalé sur quatre périodes de quatre semaines. Au bout de quelques semaines, les étudiants rédigent un rapport écrit sur leurs activités. Puis, ils doivent rédiger le mémoire sur un sujet défini au préalable en accord avec l'entreprise d'accueil. Le mémoire donne lieu à une soutenance orale.</p> <p>La professionnalisation est garantie par les liens forts entre l'étudiant, l'équipe pédagogique de la licence et l'entreprise.</p>
Place de l'international	Aucune ouverture à l'international n'est mentionnée, ni projetée.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>L'effectif des étudiants est en cohérence avec la capacité maximale qui est de 24 étudiants (entre 18 et 26 sur les trois derniers exercices), cette limite étant souhaitée par les intervenants professionnels pour leur permettre de travailler dans des conditions optimales.</p> <p>Le recrutement se fait de manière traditionnelle, par la diffusion de la plaquette de la licence et par Internet. La licence est aussi présente à des salons d'étudiants et aux journées portes ouvertes de l'IUT de Bordeaux.</p> <p>Le recrutement est sélectif. La sélection des étudiants se fait sur dossier.</p> <p>La licence n'a pas mis en place de dispositifs particuliers d'aide à la réussite. Les étudiants bénéficient par contre de cours et de travaux dirigés de mise à niveau, surtout les étudiants en formation continue. La nature et le contenu de cet enseignement ne sont pas précisés.</p> <p>Aucun dispositif d'orientation ou de réorientation des étudiants n'existe. Les étudiants en difficulté sont pris en charge individuellement pour améliorer leur capacité d'apprentissage.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Il n'est pas indiqué si des travaux dirigés ou pratiques viennent en appui des cours. Aucune méthode pédagogique innovante n'est mentionnée dans le dossier.</p> <p>Les modalités d'enseignement restent classiques (contrôle continu, présence des étudiants). Le numérique est totalement absent : pas de supports de cours en ligne, pas de formation à distance.</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'enseignant et l'équipe enseignante évaluent les connaissances par des devoirs surveillés sur table, de comptes rendus, de rapports ou de mémoires.</p> <p>Les jurys sont mixtes comprenant enseignants de l'établissement et professionnels.</p> <p>La délivrance du diplôme est basée sur l'examen de la moyenne générale des UE et de la moyenne des UE professionnalisantes.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	La licence ne propose pas de livret d'étudiant. Une réflexion est en cours à ce sujet.
Suivi des diplômés	Deux enquêtes indépendantes et complémentaires sont réalisées par l'établissement et par l'UNTEC et leurs résultats sont exploités. Le questionnaire de l'établissement vise à l'évaluation par les diplômés de la formation, tandis que celui de l'UNTEC a pour objectif le devenir professionnel des diplômés.

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement est une instance nationale. Il est composé de responsables enseignants et professionnels associés à chaque site d'implantation de la licence professionnelle et des représentants de l'Union Nationale des Economistes de la Construction. Il se réunit une fois par an pour établir le bilan de la formation en termes de publics, de réussite, de contenus pédagogiques, des intervenants, partages d'expériences en particulier sur les projets tuteurés et les pratiques pédagogiques.</p> <p>Les étudiants évaluent la formation en répondant à un questionnaire anonyme qui contient des questions sur le contenu des cours, l'expérience professionnelle, la qualité de l'enseignement...</p>
---	--

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La formation est très bien insérée dans son environnement socio-économique et dans le champ de formation.
- Il existe un bon vivier de recrutement d'étudiants.
- La formation des étudiants se fait par alternance accessible soit en régime de formation continue (formation continue ou contrat de professionnalisation) soit en formation initiale classique.
- L'intervention des professionnels est importante tant sur le plan de la formation que dans son pilotage (conseil de perfectionnement).
- Le taux de réussite est satisfaisant.
- Le suivi des étudiants par l'équipe pédagogique est régulier et sérieux.

Points faibles :

- Un suivi concret du devenir des diplômés n'est pas mis en œuvre.
- Les enseignants-chercheurs sont peu impliqués dans les enseignements.
- La gouvernance de la formation est problématique du fait de l'absence de concertations régulières et formalisées entre enseignants d'une part et entre enseignants et étudiants d'autres part.
- L'équipe enseignante est confrontée à une rotation importante des professionnels enseignants conduisant par là même à une équipe pédagogique instable.
- Cette formation ne présente pas d'ouverture à l'international, ni à un plus large public d'étudiants sur le plan national.
- L'absence d'utilisation de technologies numériques est regrettable.

Conclusions :

Il s'agit d'une formation intéressante et bien insérée dans son environnement socio-économique, qui se traduit par des partenariats pour les stages et l'intervention des professionnels tant dans la formation que dans son pilotage.

Il conviendrait que l'équipe pédagogique soit renforcée par de nouveaux enseignants-chercheurs surtout dans le domaine du management des projets pour garantir une certaine stabilité.

Le suivi des diplômés devrait également devenir une priorité.

Enfin, la formation gagnerait à s'ouvrir au national et à développer les relations internationales.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.